



LILLE, LE MARDI 02 JUIN 2026

REDRESSEMENT JUDICIAIRE DU GROUPE NOSOLI : PRÉSERVER LES EMPLOIS, SAUVEGARDER UN ACTEUR CULTUREL MAJEUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Les élu·es écologistes du Conseil régional des Hauts-de-France ont appris la décision du Tribunal de commerce de Lille Métropole de placer en redressement judiciaire le groupe Nosoli, propriétaire notamment des enseignes Furet du Nord et Decitre.

Cette décision concerne un groupe qui représente près de 600 emplois et 27 librairies en France, dont 18 magasins Furet du Nord implantés historiquement dans notre région. Fondé à Lille en 1921, le Furet du Nord constitue un acteur majeur de la vie culturelle régionale et un symbole de l'accès à la lecture pour des générations d'habitantes et d'habitants.

Cette situation intervient dans un contexte particulièrement préoccupant pour le secteur de la librairie, après le placement en redressement judiciaire du groupe Gibert au printemps dernier. Elle témoigne des difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux acteurs du livre face à l'évolution des pratiques de consommation, à la concurrence des plateformes numériques et à la hausse des coûts d'exploitation.

L'inquiétude est particulièrement forte pour les salariés du groupe, qu'ils travaillent dans les librairies, au siège ou à la logistique (100 salariés basés à Tourcoing).

Les élu·es écologistes appellent l'ensemble des parties prenantes à faire de la préservation de l'emploi leur priorité absolue dans l'élaboration du plan de redressement. Le Furet du Nord n'est pas seulement une entreprise : c'est un acteur culturel essentiel, un réseau de proximité historique et un savoir-faire construit depuis plus d'un siècle dans les Hauts-de-France.

Les élu·es écologistes demandent également que toute la transparence soit faite sur les causes ayant conduit à cette situation. Alors que des difficultés étaient évoquées depuis plusieurs mois, il est légitime de s'interroger sur les décisions prises par les actionnaires et la direction du groupe, ainsi que sur les moyens qui auraient pu être mobilisés plus tôt pour éviter d'en arriver à une procédure collective.

Suite du communiqué sur la prochaine page



LES ÉCOLOGISTES
HAUTS-DE-FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Région Hauts-de-France doit pleinement jouer son rôle pour accompagner la recherche de solutions permettant de maintenir l'activité et les emplois. En octobre 2024 déjà, à l'occasion d'une question orale présentée par Julien Poix, la délégation écologiste alertait sur les difficultés rencontrées par certaines enseignes du Furet du Nord et sur la nécessité d'agir pour préserver les emplois.

Les élu·es écologistes resteront mobilisés aux côtés des salarié·es, de leurs représentants syndicaux et de l'ensemble des acteurs du livre afin que l'avenir du Furet du Nord continue de s'écrire dans les Hauts-de-France.

Les élu·es écologistes au Conseil régional des Hauts-de-France

DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE
GROUPE « POUR LE CLIMAT ET POUR L'EMPLOI »
CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE

KATY VUYLSTEKER - CONSEILLÈRE RÉGIONALE
TEL : 06.61.61.26.47
KATY.VUYLSTEKER@HAUTSDEFRANCE.FR

